

LE RAPPORT DU CCU

Le CCU a tenu une rencontre le jeudi 12 septembre 2013 avec les membres présents formant quorum. L'inspecteur municipal Guillaume Lavoie et la secrétaire Carrol Kralik ont été présents également.

ORDRE DU JOUR

1. Date pour une consultation publique avec le CCU concernant la citation du cimetière Fuller comme un bien patrimonial.
2. Demande de dérogation mineure #058, lots #P-318 & P-2466 (ch. Mason)
3. Demande de dérogation #059, lot#329-20 (ch. Mason)
4. Fin des mandats pour les membres du CCU
5. Autres
 - 5.1 La démission de Richard Guimont, siège #7

RAPPORT & RECOMMANDATIONS

1. Une consultation public avec les membres du CCU concernant la citation du cimetière Fuller comme un bien patrimonial aura lieu le jeudi 10 octobre 2013 à 9h00 à l'Hôtel de Ville.
2. Le CCU recommande au conseil d'approuver la dérogation mineure #058 afin de lotir un terrain d'une superficie de 71,046 mètres carrés avec un frontage de 15.24 mètres au lieu de 90 mètres tel que prévu par le règlement de lotissement #265-2008 pour l'implantation d'un bâtiment résidentiel projeté à environ 90 mètres de la ligne de rue.
3. Le CCU recommande au conseil d'approuver la dérogation mineure #059 concernant l'agrandissement d'une résidence qui portera à 21 mètres la marge de recul arrière à la place de 25 mètres tel que l'exige le règlement de zonage #264-2008.
4. Tous les sièges sur le CCU prendre fin le 31 octobre 2013. Il y a déjà un avis sur le site web. Si vous êtes intéressé à siéger sur le comité, envoyer nous votre demande par écrite.
5. M. Richard Guimont a démissionné du siège #7 du comité. on enverra une lettre de remerciement pour tous ses efforts de la part des membres dudit comité.